



## Assemblée générale

Distr. générale  
13 septembre 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-sixième session

Point 87 b) de l'ordre du jour provisoire\*

#### **Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire : Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement**

### **Note du Secrétaire général\*\***

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant les activités de cet organisme pendant la période allant de juillet 2000 à juillet 2001, ainsi que le programme de travail proposé et le projet de budget pour 2001-2002.

À la trente-septième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, qui s'est tenue du 25 au 27 juillet 2001, le Conseil d'administration de l'Institut a examiné et approuvé le rapport, pour soumission à l'Assemblée générale.

---

\* A/56/150.

\*\* Le présent rapport a été approuvé par le Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, qui fait également fonction de Conseil d'administration de l'Institut, à sa trente-septième session (25-27 juillet 2001).



## **Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement relatif aux activités menées par l'Institut de juillet 2000 à juillet 2001, et projets de programme de travail et de budget pour 2001-2002**

### *Résumé*

En 1984, l'Assemblée générale a demandé au Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement de lui faire dorénavant rapport chaque année sur les activités de cet organisme. À cette fin, le Directeur a établi le présent rapport, qui traite des activités menées par l'Institut de juillet 2000 à juillet 2001 à l'intention du Conseil d'administration de l'Institut, pour examen lors de la trente-septième session du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, tenue du 25 au 27 juillet 2001.

Le 26 juillet, conformément au Statut de l'Institut, le Conseil d'administration a examiné le rapport du Directeur et en a approuvé la soumission à l'Assemblée générale, lors de sa cinquante-sixième session.

Le Directeur fait le point sur la gestion et les effectifs de l'Institut et aborde, notamment, la question importante d'une augmentation de la subvention prélevée sur le budget de l'Organisation des Nations Unies, mesure nécessaire pour garantir l'indépendance de l'Institut. Les domaines sur lesquels porte le programme de recherche pour 2001 et 2002 restent les suivants : sécurité mondiale et désarmement; sécurité régionale et désarmement; sécurité commune et désarmement. Le Directeur rend également compte des initiatives que l'Institut a continué de mener pour établir des liens de coopération avec d'autres instituts de recherche à travers le monde ainsi qu'avec des organismes des Nations Unies oeuvrant dans le domaine du désarmement.

Le Conseil d'administration transmet au Secrétaire général, par le biais du présent rapport, une recommandation concernant une subvention prélevée sur le budget ordinaire pour 2002.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–6	5
A. Rapport du Directeur de l'Institut .....	1–2	5
B. Examen du rapport du Directeur par le Conseil d'administration .....	3–6	5
II. Gestion et effectifs .....	7–9	5
III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU .....	10–12	6
IV. Activités récentes et prévues .....	13–62	6
A. Sécurité mondiale et désarmement .....	14–38	6
1. La Conférence du désarmement .....	15–17	6
2. Non-prolifération nucléaire et désarmement nucléaire .....	18–22	7
3. Missiles et défense antimissile .....	23–26	7
4. Armes biologiques .....	27–29	8
5. Technologies spatiales .....	30	8
6. Application des traités .....	31–33	8
7. Travaux d'ordre théorique sur la sécurité et le désarmement .....	34–38	9
B. Sécurité régionale et désarmement .....	39–45	9
1. Maintien de la paix .....	40	9
2. Amérique latine .....	41	9
3. Asie .....	42–43	9
4. Moyen-Orient .....	44–45	10
C. Sécurité commune et désarmement .....	46–62	10
1. Les armes légères en Afrique de l'Ouest .....	47–50	10
2. Destruction des armes et gestion des stocks d'armes en Afrique du Sud ..	51	10
3. Développement contre microdésarmement .....	52	11
4. Perspectives régionales et interrégionales concernant le trafic illicite d'armes légères .....	53	11
5. Détention d'armes militaires par des civils .....	54	11
6. Militarisation des camps de réfugiés .....	55	11
7. Séminaires du Forum de Genève sur les armes légères .....	56–58	12
8. Mines terrestres .....	59–61	12
9. Santé et sécurité .....	62	13
V. Coopération .....	63–78	13
A. Constitution de réseaux électroniques .....	64–65	13

---

B.	Forum du désarmement. ....	66	13
C.	L'éducation pour le désarmement. ....	67	14
D.	Conférences, séminaires et réunions-débats ....	68-70	14
E.	Collaboration avec d'autres institutions. ....	71-74	14
F.	Programme de bourses et de stages ....	75-78	15
VI.	Publications ....	79-80	16
Annexes			
I.	Recettes et dépenses pour 1999 et 2000 et prévisions pour 2001 et 2002 ....		17
II.	Ressources nécessaires ....		18
III.	Contributions volontaires à l'UNIDIR pour 1999 et 2000 et état actuel des contributions pour 2001 et 2002. ....		21
IV.	État actuel des prévisions de contributions volontaires pour 2001. ....		22
V.	Contributions volontaires à l'UNIDIR, 1990-2001 ....		23
VI.	Résolution 55/35 A de l'Assemblée générale, en date du 20 novembre 2000. ....		27

## I. Introduction

### A. Rapport du Directeur de l'Institut

1. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) est un institut de recherche autonome au sein du système des Nations Unies. Il a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 34/83 M du 11 décembre 1979 avec pour mission d'effectuer des recherches indépendantes sur le désarmement et la sécurité internationale.

2. Le présent rapport<sup>1</sup> combine, dans une présentation unifiée, le rapport du Directeur de l'UNIDIR, Patricia Lewis, sur les activités de l'Institut pendant la période allant de juillet 2000 à juillet 2001, soumis en application du paragraphe 6 de la résolution 45/62 G de l'Assemblée générale du 4 décembre 1990, et le rapport du Conseil d'administration sur le projet de programme de travail et le projet de budget pour 2001-2002, présenté en application des dispositions du paragraphe 2 1) de l'article IV du statut de l'UNIDIR<sup>2</sup>.

### B. Examen du rapport du Directeur par le Conseil d'administration

3. Le Directeur a fait un rapport oral au Conseil à la trente-sixième session du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, tenue à New York en janvier-février 2001. Lors de cette session, le Conseil d'administration, prenant note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) le 30 novembre 2000, a officiellement approuvé le programme et le budget de l'Institut pour 2001.

4. Le 26 juillet 2001, à Genève, lors de la trente-septième session du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, le Directeur a remis un rapport au Conseil d'administration, pour examen et approbation. Le Conseil d'administration a examiné le rapport du Directeur et a félicité celui-ci, ainsi que le personnel de l'Institut, du bon déroulement du programme d'activité. Le Conseil a formulé plusieurs propositions sur les activités prévues pour 2001-2002, propositions dont le Directeur a pris compte.

5. Le Conseil a également examiné le régime financier de l'Institut et félicité le personnel, en particulier le Directeur, pour l'efficacité de ses activités de collecte de fonds (voir aussi sect. III ci-après).

6. Le Conseil a approuvé le présent rapport, qui sera soumis à l'Assemblée générale.

## II. Gestion et effectifs

7. Le travail de l'UNIDIR est effectué par un personnel dévoué mais peu nombreux : un directeur, un directeur adjoint, un assistant administratif, un secrétaire spécialisé dans les publications, un responsable des systèmes informatiques, un responsable des programmes de recherche, les éditeurs du journal, des rapports ou des ouvrages, ainsi que des chercheurs. Les effectifs augmentent et les membres du personnel de base sont recrutés sur la base de contrats d'un an renouvelables. On étoffe actuellement les effectifs du personnel de base pour renforcer le programme de recherche de l'Institut. Tout est mis en oeuvre pour augmenter les ressources financières de base de l'Institut et celles qui sont affectées aux projets afin d'accroître les effectifs et d'améliorer les modalités des contrats. L'UNIDIR a lancé, en 2000, un nouveau programme de bourses qui a entraîné une augmentation appréciable du nombre de chercheurs.

8. Grâce à l'amélioration des modalités des contrats, qui sont désormais conformes aux principaux contrats de l'ONU, tous les postes de l'UNIDIR ont été reclassés en 2001 et des dispositions sont actuellement prises pour que, au début de 2002, l'UNIDIR dispose d'une structure des traitements basée sur celle des administrateurs et des agents des services généraux adoptée par l'ONU. Cela représentera un pas en direction d'une meilleure intégration dans le système administratif central de l'ONU des structures de l'administration et du personnel de l'UNIDIR. En accord avec ces mesures, tous les membres du personnel de l'UNIDIR sont désormais soumis au système de notation de l'ONU.

9. L'UNIDIR réunit le personnel toutes les semaines, les chercheurs tous les mois, et il organise des réunions semestrielles de planification stratégique. L'égalité des chances, la formation d'un personnel qualifié et la notation des intéressés figurent en bonne place parmi les préoccupations des responsables. Des sessions de formation ont été organisées récemment dans les domaines des langues, des systèmes de gestion et des logiciels informatiques.

### III. Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU

10. Une subvention, permettant de couvrir les dépenses – Direction et administration – est nécessaire pour le prochain exercice biennal. Une telle subvention est importante non seulement sur le plan économique mais aussi pour garantir l'indépendance de l'Institut. Il convient de rappeler que, depuis plusieurs années, le montant de la subvention versée n'est pas ajusté pour tenir compte de l'inflation, contrairement aux traitements et qu'en 1996-1997, il avait même été ramené de 220 000 à 213 000 dollars.

11. En 2001, l'UNIDIR a entamé des démarches en vue d'obtenir une augmentation de la subvention versée par l'ONU pour qu'elle se rapproche davantage du montant d'origine. À l'occasion du vingtième anniversaire de l'UNIDIR, l'Assemblée générale a adopté par consensus une résolution (voir annexe VI) dans laquelle elle faisait référence aux rapports du CCQAB et du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, ainsi qu'à l'évaluation approfondie du programme relatif au désarmement réalisée par le Bureau des services de contrôle interne. Au paragraphe 5 de cette résolution, l'Assemblée a recommandé que le Secrétaire général recherche, dans le cadre des ressources existantes, les moyens d'accroître le financement de l'Institut. Or, malgré toutes les démarches entreprises jusqu'à présent, la subvention n'a pas augmenté.

12. Vu l'importance que revêt la subvention versée par l'ONU, cette question devrait être examinée sans tarder, dans le cadre des efforts déployés pour assurer l'indépendance de l'UNIDIR et faciliter l'accroissement des revenus à caractère facultatif. Il convient donc de redoubler d'efforts pour que cette subvention puisse être augmentée de façon adéquate et ajustée en fonction de l'inflation.

### IV. Activités récentes et prévues

13. Le programme de recherche de l'UNIDIR comporte trois volets : sécurité mondiale et désarmement, sécurité régionale et désarmement, et sécurité commune et désarmement.

### A. Sécurité mondiale et désarmement

14. L'Institut consacre une grande partie de ses activités aux questions de sécurité mondiale et de désarmement. Les travaux de recherche qu'il entreprend à ce titre portent notamment sur l'application des traités déjà conclus et sur les questions relatives aux négociations en cours.

#### 1. La Conférence du désarmement

15. Ces dernières années, l'UNIDIR a organisé un certain nombre de séminaires portant sur les questions de sécurité mondiale et celles qui intéressent la Conférence du désarmement. En 2000-2001, des réunions ont été consacrées aux questions suivantes : « Breaking the Deadlock » (Sortir de l'impasse) (réunion organisée conjointement avec la Mission du Canada auprès de la Conférence, à laquelle ont participé : Mutiah Alagappa, Rebecca Johnson, l'Ambassadeur Pearson, Penny Burt, Mohamed Tawfik, l'Ambassadeur Sanders et Tariq Rauf); « Vérification du respect d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles » (réunion organisée conjointement avec la Mission de l'Allemagne auprès de la Conférence du désarmement, à laquelle ont participé : Annette Schaper, Thomas Shea, Graham Andrew, Alain Munier et Anatoli Diakov); « Next Steps for Nuclear Disarmament and Arms Control: Thinking Outside the Box » (Mesures à prendre en vue du désarmement nucléaire et de la maîtrise des armements : une approche différente) (réunion organisée conjointement avec le Monterey Institute of International Studies, à laquelle ont participé : Lawrence Scheinmann, l'Ambassadeur Noboru, l'Ambassadeur Akram, Tom Markram, l'Ambassadeur Westdal, Tariq Rauf, l'Ambassadeur Kapralov, Fu Zhiyang, l'Ambassadeur Grey, William Potter, Paolo Cotta-Ramusino, Lewis Dunn et Harald Müller); « Missiles: an Unanswered Challenge to Multilateral Arms Control and Disarmament » (Les missiles : un obstacle au multilatéralisme en matière de maîtrise des armements et de désarmement qu'il reste à surmonter) (séminaire organisé par le Forum de Genève, auquel ont participé Aaron Karp et Dingli Shen); et « Missile Defence, Deterrence and Arms Control: Contradictory Aims or Compatible Goals » (Défense antimissiles, dissuasion et maîtrise des armements : objectifs divergents ou compatibles) (réunion organisée conjointement avec Wilton Park, à laquelle ont participé : Dean Wilkening, Uziel Rubin, Mikhail Kalinin, Xinning

Guo, Bruno Tertrais, Paul Schulte, Bernd Kubbig et Christophe Carle).

16. L'UNIDIR a commandé un rapport ayant pour objet d'actualiser l'inventaire des stocks de matières fissiles, d'évaluer les politiques nationales relatives à la production, à la destination et à la vérification des matières fissiles, et de répertorier les installations et les sites qui pourraient faire l'objet d'un accord de garanties. Le présent rapport sera achevé après le début des négociations.

17. Plusieurs séminaires portant sur des thèmes très divers liés aux travaux de la Conférence du désarmement sont prévus dans les mois à venir. L'Institut accueille également une chargée de recherche invitée de l'Acronym Institute, Jenni Rissanen, qui suit les travaux de la Conférence et rédige une étude sur la question.

## **2. Non-prolifération nucléaire et désarmement nucléaire**

18. À la fin de 1999, en réponse aux faits nouveaux survenus avec l'appui du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, l'UNIDIR a entamé une étude sur les armes nucléaires tactiques. Ce projet a été mis en oeuvre en collaboration avec le Peace Research Institute de Francfort (Allemagne) et le Center for Non-Proliferation Studies du Monterey Institute of International Studies (États-Unis).

19. En mars 2000, dans le cadre de l'étude sur les armes nucléaires tactiques, l'UNIDIR a organisé un atelier à Genève, durant lequel ont été présentées des analyses de questions diverses – situation actuelle, nombre d'armes et définition des termes, et approches régionales, notamment. Les conclusions de l'étude figurent dans un rapport publié par l'Institut et intitulé « *Tactical Nuclear Weapons: Options for Control* » (Les armes nucléaires tactiques : comment les maîtriser), dont les auteurs sont William Potter, Nikolai Sokov, Harald Müller et Annette Schaper.

20. Parmi les travaux réalisés sur les armes nucléaires tactiques, on retiendra la publication d'un rapport intitulé « *Tactical Nuclear Weapons: a Perspective from Ukraine* » (Les armes nucléaires tactiques : point de vue de l'Ukraine) et ayant pour auteurs A. Shevtsov, A. Yizhak, A. Gavrish et A. Chumakov. L'Institut va publier une étude de Virginia Rosa, consacrée aux armes nucléaires en Europe centrale.

21. Depuis l'automne 2000, l'UNIDIR accueille une chargée de recherche, Taina Susiluoto, qui étudie les possibilités de codification des déclarations relatives aux armes nucléaires tactiques faites en 1991 par les Présidents Bush et Gorbatchev. Un rapport sur la question devrait être publié à la fin de 2001.

22. Toujours dans le cadre des travaux menés dans ce domaine, l'UNIDIR envisage d'organiser à New York, en septembre 2001, un séminaire pour marquer le dixième anniversaire des déclarations de MM. Bush et Gorbatchev. Le séminaire abordera les problèmes que continuent de poser les armes nucléaires tactiques et les participants seront encouragés à faire des propositions concernant l'action à mener pour y faire face.

## **3. Missiles et défense antimissile**

23. Au cours des dernières années, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) a intensifié ses efforts de recherche dans le domaine des missiles et de la défense antimissile. En février 2001, l'Institut a organisé, conjointement avec le Wilton Park Conference Centre, une réunion de chercheurs sur le thème Missile Defence, Deterrence and Arms Control: Contradictory Aims or Compatible Goals (Défense antimissile, dissuasion et maîtrise des armements : visées contradictoires ou objectifs compatibles), qui a rassemblé 46 experts gouvernementaux et non gouvernementaux venant de 17 pays, notamment des représentants officiels d'organisations internationales. La réunion consistait en huit séances de travail consacrées à examiner la question du point de vue politique, technique, national et régional, une attention toute spéciale étant accordée aux retombées sur la maîtrise des armements et la sécurité internationale. Des opinions très diverses ont été exprimées, et un rapport, rendant compte de la portée des débats et relevant les points majeurs de la discussion ainsi que les principales propositions qui y ont été faites, doit être publié en 2001.

24. Conformément à la résolution 55/33 A de l'Assemblée générale, en date du 20 novembre 2000, le Secrétaire général a nommé un groupe d'experts gouvernementaux chargés d'établir un rapport sur la question des missiles sous tous ses aspects, qui sera examiné par l'Assemblée à sa cinquante-septième session, en 2002. L'Institut a été désigné comme consultant auprès du Groupe d'experts gouvernementaux. Christophe Carle, Directeur adjoint de l'Institut et Waheguru Pal

Sidhu, consultant, assurent cette fonction depuis juillet 2001.

25. Comme suite à la réunion du Wilton Park et au récent séminaire tenu dans le cadre du Forum de Genève, sur le thème Missiles: an Unanswered Challenge to Multilateral Arms Control and Disarmament (Missiles : un défi à relever en matière de maîtrise des armements et de désarmement au plan multilatéral), avec la participation des conférenciers Aaron Karp et Dingli Shen, l'UNIDIR organisera d'autres réunions d'experts sur le sujet à titre de contribution à sa collaboration avec le Groupe d'experts gouvernementaux.

26. Le premier numéro du Forum du désarmement en 2001, intitulé « NMD : la fuite en avant? », était consacré à la question de la défense antimissile. Les thèmes abordés étaient les suivants : plans actuels (John Pike et Peter Voth); système national de défense antimissile et maîtrise des armements (Daryl G. Kimball et Stephen W. Young); défense, dissuasion et décalage culturel (James M. Skelly) et mesures de confiance (Viacheslav Abrosimov).

#### 4. Armes biologiques

27. Malcolm Dando, de l'Université de Bradford, reste chargé de recherche principal à l'UNIDIR. Il examine les efforts actuellement poursuivis sur le plan international en vue de prévenir la prolifération des armes biologiques et leur utilisation. En outre, l'UNIDIR accueille une chargée de recherche invitée de l'Acronym Institute, Jenni Rissanen, qui étudie l'évolution des négociations concernant la formulation d'un protocole visant à renforcer la Convention sur les armes biologiques, et écrit sur le sujet.

28. En avril 2001, pendant la session du Groupe spécial de la Convention sur les armes biologiques, l'UNIDIR, sous l'égide du Forum de Genève et en coopération avec le Department of Peace Studies de l'Université de Bradford (Royaume-Uni), a tenu une réunion intitulée « Analyse du texte composite de protocole à la Convention sur les armes biologiques proposé par le Président ». Les conférenciers suivants étaient invités : Marie Chevrier, Malcom Dando, James Leonard, Graham Pearson et Jenni Rissanen.

29. D'autres réunions ayant pour thème les armes biologiques étaient prévues en 2001 en prélude à la Conférence chargée d'examiner la Convention sur les armes biologiques, qui se tiendra en décembre 2001.

#### 5. Technologies spatiales

30. Le projet de l'Institut sur le transfert des technologies spatiales à double usage a été achevé à la fin de 1998. Le rapport de recherche intitulé « *The Transfer of Dual-Use Outer-Space technologies: Confrontation or Cooperation?* » (Le transfert des technologies spatiales à double usage : affrontement ou coopération?), de Périclès Gasparini Alves, est actuellement au stade de projet révisé.

#### 6. Application des traités

31. En 1999, l'UNIDIR a entrepris un projet de recherche sur les coûts afférents à l'application des traités de désarmement, qui permettra d'obtenir une évaluation de ces coûts, en ce qui concerne, notamment, le démantèlement des armes, les organismes d'exécution, les activités de vérification et la tenue des diverses réunions des États parties. Cette étude, dirigée par Susan Willett, examine les trois thèmes suivants : armes et matières nucléaires, armes chimiques et mines terrestres antipersonnel (voir ci-après, par. 59 à 61). Les premières publications relatives au projet devraient paraître à la fin de 2001.

32. Un second projet porte sur les problèmes communs aux organismes internationaux chargés de la mise en oeuvre de la Convention sur les armes chimiques, du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, à savoir, respectivement, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Secrétariat technique provisoire de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le premier d'une série de séminaires organisés en collaboration avec les organismes considérés s'est tenu au milieu de 1999 et d'autres réunions sont prévues en 2001 et 2002.

33. En coopération avec le Center for Non-Proliferation Studies du Monterey Institute of International Studies, l'UNIDIR a lancé un programme de recherche en vue d'étudier le rôle des organismes régionaux dans la mise en oeuvre des traités de portée mondiale. Ces recherches, dirigées par Lawrence Scheinman, du Monterey Institute, incluront l'organisation d'ateliers et aboutiront à l'établissement d'un rapport sur les méthodes et les dispositifs utilisés par les organisations régionales dans le cadre de leurs activités de mise en oeuvre des traités, dans le but de

déterminer dans quelle mesure il serait souhaitable de déléguer l'exécution de tâches de portée régionale à des organismes régionaux. Le premier atelier doit se tenir en novembre 2001.

### 7. Travaux d'ordre théorique sur la sécurité et le désarmement

34. Le manuel de définitions de termes se rapportant à la maîtrise des armements, au désarmement et à la sécurité de l'UNIDIR est actuellement sous presse. Intitulé « *Coming to Terms with Security: A Lexicon for Arms Control, Disarmament and Confidence-Building* » (Mots clefs de la sécurité : lexique pour la maîtrise des armements, le désarmement et les mesures de confiance), il est conçu comme un ouvrage de référence à l'intention des étudiants et des agents d'exécution. La première édition paraîtra en anglais et en arabe. L'UNIDIR souhaite vivement que le manuel soit traduit en d'autres langues pour faciliter la compréhension des questions de désarmement, en particulier dans les pays qui connaissent mal ce domaine.

35. En collaboration avec le Verification Training, Research and Information Centre (VERTIC), l'UNIDIR a commencé, dans le prolongement de ce manuel, la production d'un manuel spécifiquement axé sur les termes relatifs à la vérification et à la création d'un climat de confiance. Un atelier destiné à examiner les progrès accomplis dans la réalisation de ce second manuel doit se tenir en octobre 2001.

36. Ces 10 dernières années, plusieurs tentatives ont été faites en vue de réaménager les priorités dans le domaine de la sécurité et du désarmement. L'UNIDIR tient une conférence électronique visant à rassembler les idées novatrices qui se font jour sur la question d'un nouveau programme d'action pour la sécurité. Des intervenants du monde entier accèdent à la conférence par le site Web de l'UNIDIR.

37. Les futurs travaux dans ce domaine incluront des études approfondies sur les thèmes suivants : repenser la dissuasion, la stabilité stratégique et la nouvelle architecture de sécurité mondiale.

38. Depuis que l'Institut a collaboré avec le Département des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour organiser un séminaire sur « Les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale » en août 1999, il poursuit ses travaux sur ce sujet. Les progrès techniques et leurs effets sur le désarmement et la sécurité

font également l'objet actuellement d'examen plus approfondis.

## B. Sécurité régionale et désarmement

39. La sécurité régionale a toujours été une priorité dans le programme de recherche de l'UNIDIR. Ces dernières années, l'Institut s'est particulièrement intéressé à l'Afrique, au Moyen-Orient, à l'Amérique latine, à l'Asie du Nord-Est, à l'Asie du Sud et à l'Asie centrale.

### 1. Maintien de la paix

40. En 2000, le numéro 3 de Forum du désarmement intitulé « Maintien de la paix: évolution ou extinction? » a été consacré aux thèmes suivants : privatisation du maintien de la paix (Damien Lilly); une force permanente des Nations Unies (Steven Kinlock Pichat); maintien de la paix et vérification (Jane Boulden); maintenir la paix en Afrique (Eric Berman et Katie Sams); coopération militaro-civile (Catriona Gourlay) et commentaire spécial de l'Ambassadeur Gambari. Ce numéro visait à alimenter le débat permanent sur l'évolution du maintien de la paix et de l'Organisation des Nations Unies.

### 2. Amérique latine

41. Le rapport de Périclès Gasparini Alves intitulé « *Illicit Trafficking in firearms; prevention and combat in Rio de Janeiro, Brazil* » (Trafic illicite d'armes à feu; prévention et répression à Rio de Janeiro) est sur le point d'être publié. Ce rapport, qui contient des renseignements sur les travaux de recherche sur le terrain et des illustrations frappantes a été diffusé sur le site Web de l'UNIDIR en juillet 2001; la version sur papier doit paraître à l'automne 2001.

### 3. Asie

42. Pour la première année du programme de recherche de l'UNIDIR sur la sécurité régionale, les bourses d'étude étaient réservées à des chercheurs de l'Asie du Sud. Quatre de ces chercheurs sont arrivés à Genève à l'automne 2000 et y sont restés jusqu'au printemps 2001. Chacun d'entre eux venait d'un pays différent et était spécialisé dans une discipline différente : Shiva Hari Dahal (Népal, spécialiste des droits de l'homme et de la sécurité commune); Haris Gazdar (Pakistan, économiste); Soosaipallai Keethaponcalan (Sri Lanka, ar-

mes légères et conflits internes) et Padmaja S. Murthy (Inde, spécialiste de la sécurité régionale). Les quatre chercheurs ont travaillé ensemble à un seul projet de recherche sur l'impact des conflits internes sur la sécurité régionale de l'Asie du Sud. Le document correspondant doit être publié à l'automne 2001.

43. Alors que cinq pays d'Asie centrale négocient actuellement un accord visant à faire de la région une zone exempte d'armes nucléaires, l'UNIDIR se propose de publier, en temps voulu, une étude sur cette zone, qui analyserait la portée et les moyens de mise en oeuvre de cet accord.

#### 4. Moyen-Orient

44. La première édition du manuel de l'UNIDIR de définitions de termes relatifs à la maîtrise des armements, au désarmement et à la sécurité paraîtra en anglais et en arabe afin de faciliter les aspects du processus de paix au Moyen-Orient liés à la maîtrise des armements. Cet ouvrage s'adresse au personnel de terrain au Moyen-Orient ainsi qu'aux jeunes chercheurs et aux diplomates. Un autre ouvrage sur les mesures de vérification et de confiance s'adressera aux mêmes lecteurs.

45. Cette année, deuxième année du programme de recherche de l'UNIDIR, les bourses d'études sont réservées à des chercheurs du Moyen-Orient. Le programme portera principalement sur le conflit israélo-palestinien qui se poursuit. Les bourses seront attribuées sur la base d'un concours, compte dûment tenu de la représentation régionale. L'appel aux candidatures à des bourses de chargé de recherche invité a été lancé et quatre chercheurs seront nommés en septembre. Ils prendront leurs fonctions en janvier 2002 pour une durée de six mois.

### C. Sécurité commune et désarmement

46. Les armes légères ont causé la mort de millions de personnes dans des conflits violents partout dans le monde. L'UNIDIR s'intéresse à la question depuis de nombreuses années.

#### 1. Les armes légères en Afrique de l'Ouest

47. Un projet destiné à favoriser l'application du moratoire sur les armes légères en stimulant la réflexion sur les politiques en matière de sécurité nationale et le contrôle des armes légères dans certains pays d'Afrique de l'Ouest a été mis en chantier à la fin de 1998. Inti-

tulé « Consolidation de la paix et désarmement concret en Afrique de l'Ouest : le rôle de la société civile », ce projet, qui est administré par Anatole Ayissi, part du principe que la lutte contre les armes légères, pour être efficace et viable dans une région en proie à la violence comme l'Afrique de l'Ouest, doit bénéficier de l'appui de la société civile. En collaboration avec toute une gamme d'ONG locales sierra-léonaises et libériennes, l'UNIDIR a mis en chantier toute une série d'études et de débats sur la notion de sécurité et l'intérêt de la prévention de la diffusion des armes légères pour la sécurité nationale et la sécurité régionale, auxquelles il participe.

48. Un ouvrage intitulé *Bound to Cooperate: Conflict, Peace and People in Sierra Leone*, qui regroupe une série d'articles écrits par toute une gamme de représentants de la société civile sierra-léonaise et d'autres acteurs sierra-léonais, a été publié en 2000 sous la direction d'Anatole Ayissi et de Robin Edward Poulton. Un recueil d'articles écrits par des membres d'ONG libériennes est en cours de préparation.

49. En Sierra Leone aussi bien qu'au Libéria, un débat national sur la société civile, les armes légères et la sécurité en Afrique de l'Ouest a été organisé autour des idées exprimées dans les documents susmentionnés, qui ont été largement distribués aux organisations de la société civile, aux médias, aux pouvoirs publics et aux autres parties prenantes de l'application du moratoire. Il constitue une bonne occasion pour les organisations de la société civile de faire part de leurs conclusions et de leurs recommandations aux décideurs et, par l'intermédiaire des médias, au public.

50. La prochaine étape du projet destiné à favoriser l'application du moratoire consistera à élaborer une stratégie à long terme de rétablissement de la confiance dans la région sur la base des travaux de l'UNIDIR et à l'étendre à des pays voisins (Côte d'Ivoire, Guinée).

#### 2. Destruction des armes et gestion des stocks d'armes en Afrique du Sud

51. En 1998, le Gouvernement sud-africain a pris la décision de détruire ses excédents d'armes légères. Avec l'appui financier du Gouvernement norvégien, l'Afrique du Sud a, depuis août 2000, détruit plus de 260 000 armes de ce type. De plus, le Gouvernement sud-africain exécute un programme de gestion des stocks d'armes grâce auquel il peut localiser les armes et détruire celles qui sont en excédent, réduisant ainsi

le risque que des armes soient détournées vers des marchés illicites nationaux et régionaux. L'UNIDIR et l'équipe chargée de l'Étude sur les armes légères prévoient d'étudier cette initiative, qui a pour but d'informer les autres pays, en particulier les pays de l'Afrique australe, des mesures prises par l'Afrique du Sud dans l'espoir que cela les incitera à prendre des mesures analogues – ce qui renforcerait sensiblement la sécurité régionale – et d'analyser ces mesures de manière approfondie afin que l'on puisse en tirer des enseignements et favoriser l'adoption des meilleures pratiques dans les domaines considérés.

### **3. Développement contre microdésarmement**

52. La communauté internationale recourt de plus en plus à des programmes de collecte d'armes pour absorber les quantités considérables d'armes légères qui restent en circulation après un conflit. Divers dispositifs d'incitation ont été mis à l'essai dans plusieurs régions (rachat des armes, attribution de récompenses symboliques, remise de chèques, fourniture d'instruments agricoles à titre gracieux et, plus ambitieux, programmes « développement contre microdésarmement »). L'UNIDIR compte analyser de manière détaillée certains programmes de collecte d'armes en vue d'aider les décideurs, les pays donateurs, les institutions spécialisées de l'ONU et les organisations non gouvernementales internationales à concevoir de meilleures stratégies pour obtenir des civils et des anciens combattants qu'ils rendent leurs armes. À l'aide de techniques de surveillance et d'évaluation participatives, il s'emploiera à déterminer les conditions nécessaires pour une collecte réussie, à analyser de manière approfondie les meilleurs programmes d'incitation à la reddition des armes et à définir les meilleures pratiques à suivre concernant les méthodes de collecte, la localisation des centres de collecte et l'entreposage des armes. Ce projet, qui permettra de produire des matériaux utilisables pendant la durée de son application, devrait être mené à bien dans les deux ans qui viennent.

### **4. Perspectives régionales et interrégionales concernant le trafic illicite d'armes légères**

53. En 1999, l'UNIDIR a mis en chantier un projet visant à étudier les mouvements illicites d'armes légères dans le monde entier. La première étape de ce projet, dont les travaux ont été effectués par un chercheur finlandais invité titulaire d'une bourse, Bobi Pirseyedi,

et publiés à la mi-2000, a porté sur les mouvements illicites d'armes légères en Asie centrale découlant du conflit prolongé qui se déroule en Afghanistan. L'Institut recherche actuellement des fonds pour financer la deuxième étape, qui consistera à étudier les mouvements d'armes illicites dans la Fédération de Russie, dans le Caucase et en Europe orientale et accordera une attention particulière au rôle de la criminalité organisée et à l'organisation de la contrebande d'armes dans toute cette région. Les étapes ultérieures du projet consisteront à étudier les mouvements d'armes légères de l'Asie du Sud vers l'Asie du Nord-Est et les mouvements d'armes illicites au Moyen-Orient, en Europe, en Afrique et en Amérique, ce qui permettra d'établir les principaux itinéraires du trafic d'armes et d'étudier leur lien de causalité avec les conflits violents.

### **5. Détention d'armes militaires par des civils**

54. Deux cadres supérieurs de l'Institut, Patricia Lewis et Christophe Carle, étudient actuellement les moyens de contrôler les armes militaires détenues par des civils. Un projet de document, qui a été distribué dans le monde entier pour observation, a été publié à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, tenue en juillet 2001.

### **6. Militarisation des camps de réfugiés**

55. Pendant et entre les conflits, il est fréquent que les différentes parties tentent d'exploiter la vulnérabilité des nombreux réfugiés qui vivent dans des conditions sordides et dangereuses. De jeunes réfugiés, souvent des enfants, sont enrôlés dans les milices en échange de vivres et de privilèges. Des armes et des renseignements sont échangés dans les camps, qui, beaucoup trop souvent, deviennent pour ainsi dire des centres d'entraînement où le conflit a toutes les chances de s'enraciner. En collaboration avec le Centre pour la sécurité et la coopération internationales de l'Université Stanford (États-Unis) et le Centre de Genève pour les politiques en matière de sécurité, l'UNIDIR étudie actuellement le problème dans le cadre d'un projet visant à examiner les mouvements d'armes légères dans les camps de réfugiés en Guinée, près de la frontière avec la Sierra Leone, afin de déterminer les causes communes de la militarisation des camps de réfugiés et, par là même, d'aider les organismes qui s'occupent des réfugiés à planifier et exécuter

leur programme de travail. Un premier projet de rapport est actuellement à l'examen et un document succinct doit être publié à la fin de 2001.

### **7. Séminaires du Forum de Genève sur les armes légères**

56. Le Forum de Genève est un programme lancé conjointement en 1998 par l'UNIDIR, le Bureau des Quakers auprès des Nations Unies et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève. L'une de ses activités consiste à organiser à Genève une série de séminaires sur le contrôle des armes légères dans le cadre desquels des experts internationaux sont invités à prendre la parole sur un thème précis puis à répondre à des questions dans le cadre de débats ouverts.

57. Le Forum de Genève a publié un recueil de ces débats, qui contient des communications d'Eric Berman, de Robin Coupland, de Mitsuro Donowaki, de Daniel Garcia-Peña, d'Edward J. Laurance, de David Meddings, d'André Mernier, de Chris Smith, d'Ole-Petter Sunde, de Graciela Uribe de Lozano et de Herbert Wulf.

58. En 2000-2001, le Forum de Genève a organisé des séminaires sur les thèmes ci-après : « Réglementer les activités des courtiers et transporteurs d'armes : questions et propositions » (Brian Wood, Johan Peleman et Brian Johnson-Thomas); « Initiatives africaines relatives au contrôle des armes légères » (Institute for Security Studies); « L'état des conflits en Afrique et le rôle des armes légères » (Institute for Security Studies); « Running Guns: The Global Black Market in Small Arms – An Agenda for Action » (Lore Lumpe et Emanuela-Chiara Gillard); « Setting Course for the 2001 Conference on Small Arms » (conférence d'une journée organisée en collaboration avec le Réseau international d'action contre les armes légères, l'équipe chargée de l'Étude sur les armes légères, le Comité des ONG de Genève pour le désarmement, le projet « Biting the Bullet » (International Alert, British American Security Information Council, Saferworld), le Réseau d'action de Genève contre les armes légères (Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Bureau des Quakers auprès des Nations Unies, Bureau international de la paix, Conseil oecuménique des Églises); « The Landmine Campaign: A Case Study in Humanitarian Advocacy » (Don Hurbert); « Rapport sur les travaux de la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le

commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects »; « Première consultation avec les organismes des Nations Unies au sujet des préparatifs de la Conférence de 2001 des Nations Unies sur le commerce illégal des armes légères sous tous ses aspects »; « L'Action humanitaire menacée : l'impact humanitaire des armes légères »; « Rapport sur les travaux de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects »; « Deuxième consultation avec les organismes des Nations Unies au sujet des préparatifs de la Conférence de 2001 des Nations Unies sur le commerce illégal des armes légères sous tous ses aspects »; « Développement contre microdésarmement : approches novatrices du microdésarmement et de la consolidation de la paix au Cambodge » (Robin Edward Poulton, UNIDIR); « Troisième Consultation avec les organismes des Nations Unies au sujet des préparatifs de la Conférence de 2001 des Nations Unies sur le commerce illégal des armes légères sous tous ses aspects »; « Advancing the Agenda of the UN Conference on the Illicit Trade in Small Arms and Light Weapons in All Its Aspects [atelier de trois jours organisé en coopération avec le projet « Biting the Bullet » (British American Security Information Council, International Alert et Saferworld, en collaboration avec l'Université de Bradford)]; « Conversion Survey 2001: Global Disarmament, Demilitarization and Demobilization » (Bonn International Centre for conversion, Michael Brzoska).

### **8. Mines terrestres**

59. Dans le cadre du projet Coûts du désarmement, l'UNIDIR a entamé des travaux de recherche sur l'évaluation, à l'aide de techniques de surveillance et d'évaluation participatives, de l'application de la Convention sur l'interdiction des mines.

60. Afin de prendre la mesure de l'importance des obstacles au déminage, l'UNIDIR a choisi d'étudier trois programmes de déminage exécutés respectivement au Cambodge, au Mozambique et au Nicaragua. Il évalue en détail la manière dont le déminage s'effectue dans ces pays afin d'alimenter la réflexion sur les meilleures pratiques au sein des organismes humanitaires s'occupant de déminage. Une série d'ateliers auxquels participeront toute une gamme de parties prenantes au déminage – des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'entités du système des Nations Unies (Centre cam-

bodgien de déminage, Norwegian People's Aid, HALO Trust, Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, Centre international de Genève pour le déminage humanitaire, Service de l'action antimines et Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'ONU, Programme des Nations Unies pour le développement), des responsables gouvernementaux locaux chargés des opérations de déminage terrestre, des représentants de communautés locales et des blessés par mine – seront organisés dans chaque pays.

61. Le projet Coûts du désarmement doit déboucher sur la publication d'un rapport, de documents d'information succincts et d'articles. Le rapport sera largement distribué auprès des entités qui s'occupent du contrôle des armes, notamment les diverses missions diplomatiques sises à Genève, des établissements de recherche indépendants, des spécialistes et des organisations spécialisées dans le déminage. Les conclusions des recherches entreprises seront également diffusées à un colloque de haut niveau organisé au Palais des Nations à Genève. Enfin, le rapport pourra être consulté sur le site Web de l'UNIDIR afin que tous ceux qui s'intéressent au déminage humanitaire puissent y accéder plus facilement.

### 9. Santé et sécurité

62. Les liens entre sécurité et santé sont de plus en plus d'actualité dans le débat sur le désarmement et la sécurité. L'UNIDIR s'emploie actuellement, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé, d'autres entités de l'ONU et des organisations non gouvernementales, à étudier les effets de la violence interpersonnelle et de la prolifération des armes et ce qui a trait à ces questions. De même, il étudie actuellement avec d'autres établissements de recherche, sur la base des travaux du Conseil de sécurité, les liens entre le VIH/sida et la sécurité commune et régionale. Il étudie aussi, en collaboration avec l'Université de Liverpool, les effets à long terme de l'utilisation d'armes chimiques sur les civils dans le cadre d'un programme d'assistance aux Kurdes iraqiens et aux groupes de population qui ont été exposés au cocktail d'agents utilisés lors de la campagne Anfal de 1988.

## V. Coopération

63. L'une des principales fonctions de l'UNIDIR est de coopérer activement avec les institutions spéciali-

sées, organismes et institutions des Nations Unies et d'autres organisations s'occupant du désarmement. L'Institut exécute plusieurs programmes officiels et officieux et a conclu des arrangements techniques avec de nombreuses autres organisations.

### A. Constitution de réseaux électroniques

64. En collaboration avec l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm, l'UNIDIR a mis au point DATARIS, base de données télématique sur les projets et instituts de recherche du monde entier. Cette base de données peut être consultée à partir du site Web de l'UNIDIR et un mot de passe permet aux instituts d'accéder aux données les concernant pour les actualiser.

65. L'UNIDIR procède actuellement à un important remaniement de son site Web. La collaboration entre l'Institut et les autres chercheurs se fait de plus en plus via son site ou par courrier électronique. Ce nouveau moyen de communication permet à l'UNIDIR de publier ses résultats sous forme électronique et de les diffuser dans des lieux jusqu'alors difficilement accessibles. L'échange électronique de données permet également à l'Institut de se tenir au courant de l'évolution de la situation dans les domaines du désarmement et de la sécurité, facilitant ainsi ses travaux de recherche. Le remaniement du site Web de l'Institut induit par le développement rapide de la coopération par voie électronique lui permettra de toucher un plus grand nombre d'intéressés et de faciliter ainsi la mise en oeuvre d'activités d'éducation en matière de désarmement.

### B. Forum du désarmement

66. L'UNIDIR publie le *Forum du désarmement*, revue trimestrielle bilingue dont chaque numéro traite d'un thème lié à la sécurité et au désarmement. Des articles rédigés par des experts et consacrés au thème central y sont présentés, accompagnés d'autres articles plus succincts portant sur d'autres sujets. Chaque numéro contient également un exposé synthétique des projets de recherche en cours et un résumé des publications récentes. D'autres instituts sont invités à informer l'UNIDIR de leurs activités afin d'en faire état dans la revue. Les derniers numéros ont traité des thèmes suivants : « L'éducation pour le désarmement »;

« Le Moyen-Orient »; « NMD<sup>NdT</sup> : la fuite en avant? »; « Les armes biologiques : de la Convention aux biotechnologies »; « Maintien de la paix : évolution ou extinction? »; « Maîtrise des armes légères : quelle coordination? ». Les numéros à venir seront consacrés à la révolution dans les affaires militaires, au rôle des organisations non gouvernementales dans le désarmement et aux problèmes de sécurité en Amérique latine.

### C. L'éducation pour le désarmement

67. À sa cinquante-cinquième session en 2000, l'Assemblée générale a adopté par consensus une résolution prévoyant une étude de l'Organisation des Nations Unies sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. En application de cette résolution, le Secrétaire général a constitué un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'élaborer une étude sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération. L'UNIDIR assiste aux réunions de ce groupe d'experts en tant qu'organisme participant et examine activement la contribution qu'il pourra apporter à cette étude et à son suivi. L'Institut étudie également la façon dont il pourra servir de centre d'échange d'informations sur la question et diffuser sa documentation auprès des jeunes dans les établissements scolaires et universitaires.

### D. Conférences, séminaires et réunions-débats

68. L'UNIDIR organise diverses réunions à Genève et dans le monde entier. Ces réunions ont pour objet non seulement d'examiner les questions de sécurité, de limitation des armements et de désarmement, mais aussi de favoriser la coopération avec les établissements de recherche et entre ces derniers.

69. L'UNIDIR sert parfois de tribune électronique aux instituts de recherche ainsi qu'à des organismes nationaux et internationaux qui s'occupent de désarmement et de sécurité internationale, les aidant ainsi à mieux se connaître mutuellement. Les conférences électroniques permettent de faire des économies sur le temps et l'argent habituellement consacrés aux conférences internationales. L'UNIDIR héberge actuellement une conférence électronique sur la redéfinition du programme de désarmement et de sécurité. On peut y accéder via le site Web de l'Institut.

70. En collaboration avec le Quaker United Nations Office et l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, l'UNIDIR a créé le Forum de Genève, lieu de rencontre informel au sein duquel les diplomates chercheurs à Genève peuvent échanger des informations et débattre de différentes questions. Les experts invités présentent un exposé sur un thème donné, qui est suivi de questions-réponses. En 2000, le Forum de Genève a été élargi de manière à développer les contacts entre les milieux universitaires, les ONG et la communauté diplomatique de Genève. Pour la circonstance, le Forum a, par l'intermédiaire de l'Institut universitaire de hautes études internationales, engagé les services d'un coordonnateur de réseau à temps complet, d'un organisateur de conférences à temps partiel et d'un assistant administratif. Le Forum élargi rassemble à Genève les trois grands secteurs – désarmement, droits de l'homme et action humanitaire – qui peuvent ainsi débattre des questions d'intérêt commun et approfondir leur réflexion.

### E. Collaboration avec d'autres institutions

71. L'UNIDIR n'a cessé d'augmenter le nombre d'instituts qui collaborent à ses travaux de recherche et à ses réunions. En 2000, s'est tenu à Genève et au siège de l'UNIDIR le quatrième Forum sur la sécurité internationale. Le Gouvernement suisse, dans le cadre de sa contribution au Forum, finance des groupes de discussion spécialisés en Suisse. L'UNIDIR est un membre actif du groupe de discussion sur la maîtrise des armements et participe aux réunions périodiques consacrées à certains aspects de la prévention des conflits et de la maîtrise des armements.

72. Soucieux d'améliorer le fonctionnement du système, les organes de l'ONU développent leur coopération. Dans ce contexte, l'UNIDIR a renforcé sa coopération avec le Département des affaires de désarmement. En 2000, l'Institut et le Département ont organisé à l'occasion du vingtième anniversaire de l'UNIDIR une réunion conjointe ayant pour thème « Le désarmement comme action humanitaire » (intervenants : Randall Forsberg, Martin Griffiths et Soren Jessen-Petersen). De plus, l'Institut participe aux travaux du mécanisme de coordination de l'action concernant les

<sup>NdT</sup>NMD = National Missile Defence (systèmes nationaux de défense antimissile)

armes légères, mis en place par le Département des affaires de désarmement.

73. L'Institut poursuit également sa collaboration avec le PNUD en Afrique de l'Ouest, et collabore étroitement avec le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique. L'UNIDIR secondera également le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes dans son projet de constitution d'une base de données.

74. L'UNIDIR collabore avec plusieurs autres organismes des Nations Unies. Il cherche à appuyer les travaux en faveur de la paix et de la sécurité internationales dans tout le système, en s'intéressant en particulier à l'interaction entre la paix, la sécurité, le désarmement, les droits de l'homme et le développement. Il participe actuellement à une série de réunions organisées par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève afin de renforcer la coopération entre les organismes de recherche des Nations Unies et d'autres instituts de recherche n'appartenant pas au système. Grâce à ces réunions, l'UNIDIR collabore désormais plus étroitement avec d'autres organismes du système et participe régulièrement à des réunions avec l'Université des Nations Unies (UNU), l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Projet de reconstruction des sociétés déchirées par la guerre, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. En juin 2001, une deuxième grande réunion s'est tenue entre les groupes de recherche et de formation des Nations Unies, à l'invitation de l'Office des Nations Unies à Genève et de l'Université des Nations Unies. Cette série de réunions a favorisé la collaboration en matière de recherche entre les différentes organisations.

## F. Programme de bourses et de stages

75. Le programme de bourses garantit la participation de chercheurs sur une base politique et géographique équitable. Il était initialement destiné aux universitaires de pays en développement afin de corriger le déséquilibre actuel en faveur des pays riches. Les bourses duraient normalement de trois à 12 mois et les boursiers étaient associés aux projets de recherche en cours. La base de recherche de Genève se trouve ainsi considérablement renforcée, et une bonne partie des travaux des

boursiers est publiée par l'UNIDIR et diffusée dans le monde entier.

76. Le nouveau programme de bourses de l'Institut, financé par la Fondation Ford, permet à quatre chercheurs d'une région donnée de passer de quatre à six mois à Genève pour collaborer à un travail de recherche axé sur une question particulièrement délicate liée à la sécurité régionale. L'étude vient ensuite alimenter les débats de politique générale sur la sécurité de leur région. Le programme de bourses a pour objet d'offrir une formation à des chercheurs des pays en développement; leur permettre de procéder à des échanges de vues entre eux, avec des chercheurs issus de pays développés, ou avec des spécialistes du Secrétariat de l'ONU, des délégations et des institutions non gouvernementales; et améliorer la qualité des travaux de l'UNIDIR, et, partant, celle des informations qui sont transmises aux gouvernements et aux établissements de recherche.

77. Dans le cadre du nouveau programme, les bourses ont été affectées à des chercheurs d'Asie du Sud, pour la première année, et du Moyen-Orient, pour la deuxième année. Elles sont attribuées par voie de concours, compte dûment tenu d'une représentation régionale équitable. Les détails relatifs au thème des travaux de recherche sont mis au point collectivement par l'UNIDIR et les quatre boursiers. Par la suite, l'UNIDIR souhaiterait accueillir des chercheurs d'Asie du Nord-Est, d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Afrique australe, d'Europe centrale, des Balkans, d'Afrique de l'Est, etc.

78. Le programme de stages de l'UNIDIR, de plus en plus compétitif, attire de jeunes chercheurs du monde entier pour des stages de courte durée. Les stagiaires, essentiellement des étudiants du deuxième cycle, ne sont pas rémunérés (bon nombre sont déjà boursiers dans leur pays d'origine) et sont affectés à une cellule de recherche en qualité d'assistants. L'Institut réaménage actuellement son programme de stages et a créé un poste de coordonnateur responsable des stagiaires de façon à mieux répondre aux besoins des étudiants et aux siens propres. Il cherche par ailleurs de nouvelles sources de financement qui lui permettraient d'offrir un plus grand nombre de stages à des étudiants sans ressources. Dans la même optique, l'Institut recherche notamment des fonds pour un poste d'administrateur auxiliaire; Jérôme Taunya, jeune chercheur originaire de la République démocratique du Congo, a ainsi obtenu récemment un contrat à durée déterminée à

l'UNIDIR dans le cadre d'un programme géré par l'UNITAR. *Notes*

## VI. Publications

79. Pour les 18 mois à venir, l'UNIDIR prépare un grand nombre de publications. Il s'agit notamment de la revue trimestrielle *Forum du désarmement* et de divers ouvrages et rapports de recherche.

80. Entre juillet 2000 et juin 2001, l'Institut a publié les ouvrages suivants :

- *Tactical Nuclear Weapons: A Perspective from Ukraine*, par A. Shevtsov, A. Yizhak, A. Gavrish et A. Chumakov, 2001, 95 p., publication des Nations Unies, numéro de vente : G.V.E.01.0.1.
- *Tactical Nuclear Weapons: Options for Control*, par William C. Potter, Nikolai Sokov, Harald Müller et Annette Schaper, 2000, 87 p., publication des Nations Unies, numéro de vente : G.V.E.00.0.21.
- *Bound to Cooperate: Conflict, Peace and People in Sierra Leone*, par Anatole Ayissi et Robin-Edward Poulton (éd.), 2000, 213 p., publication des Nations Unies, numéro de vente : G.V.E.00.0.20.
- *The Small Arms Problem in Central Asia: Features and Implications*, par Bobi Pirseyedi, 2000, 120 p., publication des Nations Unies, numéro de vente : G.V.E.00.0.6.

### *Forum du désarmement*

- |             |  |
|-------------|--|
| No 1 (2001) | NMD : la fuite en avant?                                     |
| No 2 (2001) | Le Moyen-Orient  |
| No 3 (2001) | L'éducation pour le désarmement                              |
| No 1 (2000) | Où va le TNP?  |
| No 2 (2000) | Maîtrise des armes légères : quelle coordination?            |
| No 3 (2000) | Maintien de la paix : évolution ou extinction?               |
| No 4 (2000) | Les armes biologiques : de la Convention aux biotechnologies |

<sup>1</sup> Les rapports antérieurs sur les activités de l'Institut ont été publiés sous les cotes A/38/475, A/39/553, A/40/725, A/41/676, A/42/607, A/43/686, A/44/421, A/45/392, A/46/334, A/47/345, A/48/270, A/49/329, A/50/416, A/51/364, A/52/272, A/53/187, A/54/201 et A/55/267.

<sup>2</sup> Résolution 39/148 H de l'Assemblée générale, annexe.

## Annexe I

## Recettes et dépenses pour 1999 et 2000 et prévisions pour 2001 et 2002

(En milliers de dollars des États-Unis)

Rubrique	1999	2000	Prévisions pour 2001	Prévisions pour 2002
A. Fonds disponibles au début de l'année	741,3	840,8 <sup>a</sup>	850,6 <sup>b</sup>	902,1 <sup>c</sup>
B. Recettes				
Contributions volontaires et dons privés	755,9 <sup>d</sup>	762,5 <sup>e</sup>	1 051	704,6 <sup>g</sup>
Subvention de l'Organisation des Nations Unies (budget ordinaire)	213,0	213,0	213,0	213,0
Autres contributions interorganisations	2,2	–	58,0	16,0
Intérêts	39,6	60,1	40,0	30,0
Recettes diverses	–	25,4	10,0	10,0
<b>Montant total</b>	<b>1 010,</b>	<b>1 061,</b>	<b>1 371,</b>	<b>973,6</b>
C. Remboursement aux donateurs	(8,8) <sup>h</sup>	–	–	–
D. Ajustements au titre de périodes précédentes	–	1,6	–	–
E. Engagements au titre de périodes précédentes	–	32,4	–	–
F. Montant total des fonds disponibles	1 743,	1 931,	2 221,	1 871
G. Dépenses	902,4	1 081,	1 321,	1 191
H. Autres comptes créditeurs	–	–	–	–
I. Solde du fonds à la fin de l'année	840,8 <sup>a</sup>	850,6 <sup>b</sup>	902,1 <sup>c</sup>	681,8 <sup>i</sup>

<sup>a</sup> Dont 100 000 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 1999.<sup>b</sup> Dont 130 800 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 2000.<sup>c</sup> Dont 158 200 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 2001.<sup>d</sup> Voir la ventilation des contributions volontaires pour 1999 à l'annexe III.<sup>e</sup> Voir la ventilation des contributions volontaires pour 2000 à l'annexe III.<sup>f</sup> Voir la ventilation des contributions volontaires pour 2001 à l'annexe III.<sup>g</sup> Voir la ventilation des prévisions de contributions volontaires pour 2002 à l'annexe III. Il s'agit de prévisions modestes. L'expérience montre qu'elles seront beaucoup plus élevées mais on ne peut évidemment le garantir à ce stade.<sup>h</sup> Ce montant représente une partie de la contribution de l'Australie pour 1999 qui n'a pas été utilisée pour la réunion organisée par l'UNIDIR sur le thème « Incidences des essais nucléaires en Asie du Sud sur les régimes de non-prolifération et de désarmement ».<sup>i</sup> Dont 140 100 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle pour 2002.

## Annexe II

### Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>	1999 (1)	2000 (2)	Prévisions pour 2001 <sup>a</sup> (3)	Prévisions pour 2002 <sup>a</sup> (4)	Augmentation/ réduction (4-3)
<b>A. Dépenses directes de programme et d'administration</b>					
Honoraires et frais de voyage des consultants	90,0	52,2	108,4	23,1	(85,3)
Groupes spéciaux d'experts	12,9	26,1	69,0	50,0	(19,0)
Traitements et dépenses communes de personnel	383,2	354,8 <sup>b</sup>	512,3 <sup>c</sup>	448,3 <sup>d</sup>	(64,0)
Contrat de prestations de services individuels	323,2	454,7	429,4	431,8	2,4
Frais de voyage du personnel en mission	20,9	51,7	70,0	50,0	(20,0)
Formation linguistique	1,6	0,6	2,0	2,0	–
Autre formation spécialisée	5,0	–	7,0	7,0	–
Autres travaux contractuels d'imprimerie	1,1	1,2	3,0	3,0	–
Publicité et promotion	6,9	–	–	–	–
Location d'une salle de conférence	–	0,2	1,0	1,0	–
Location de matériel de conférence	2,2	2,2	2,0	2,0	–
Location de matériel de bureau	–	–	1,5	1,5	–
Représentation	2,6	2,4	2,0	2,0	–
Entretien du matériel de bureautique	2,7	5,5	5,0	5,0	–
Papier pour travaux de reproduction interne	15,2	8,2	10,0	10,0	–
Livres de bibliothèque	1,9	–	–	–	–
Abonnements et commandes renouvelables	–	0,4	2,5	2,5	–
Fournitures informatiques	1,0	–	3,0	3,0	–
Frais bancaires	1,7	–	–	–	–
Acquisition de matériel de bureau	7,6	14,3	19,7	5,0	(14,7)
Programme de bourses (allocation)	–	56,7	–	90,0	90,0
Programme de bourses (frais de voyage)	–	12,5	20,0	10,0	(10,0)
<b>Total A</b>	<b>879,7</b>	<b>1 04:</b>	<b>1 26'</b>	<b>1 14'</b>	<b>(120,6)</b>
<b>B. Dépenses d'appui aux programmes</b> (5 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	22,7 <sup>e</sup>	41,5	52,7	46,7	(6,0)
<b>Montant total des dépenses (total A + B)</b>	<b>902,4</b>	<b>1 08:</b>	<b>1 32'</b>	<b>1 19:</b>	<b>(126,6)</b>
<b>C. Réserve de trésorerie opérationnelle</b> (au moins 15 % du total A, déduction faite du montant de la subvention de l'ONU)	100	130,8	158,2	140,1	(18,1)
<b>Total général A + B + C</b>	<b>1 00:</b>	<b>1 21:</b>	<b>1 47:</b>	<b>1 33:</b>	<b>(144,7)</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres pourraient augmenter dès confirmation des prévisions actuelles de financement.<sup>b</sup> Une partie des traitements et dépenses communes de personnel de 2000 a été imputée sur le budget de 2001.<sup>c</sup> Ce chiffre comprend une partie des traitements et dépenses communes de personnel pour 2000 et est calculé sur la base des coûts salariaux standard pour 2000 – version 13 – applicables à Genève.<sup>d</sup> Sur la base des coûts salariaux standard pour 2001 – version 13 – applicables à Genève.<sup>e</sup> Ce chiffre tient compte du montant réajusté des dépenses d'appui aux programmes du fait d'erreurs de calcul en 1998 (10 800 dollars).

## **Renseignements complémentaires**

### **A. Dépenses directes de programme et d'administration pour 2002**

1. Une fois les demandes de collecte de fonds en suspens approuvées, des montants minima sont prévus pour les dépenses de programme et d'administration. Ceux-ci augmenteront à mesure que les fonds sont reçus.

#### **Honoraires et frais de voyage des consultants (23 100 dollars)**

2. Le montant prévu permettra de couvrir les frais d'un spécialiste qui sera chargé de concevoir les pages de couverture des publications de l'UNIDIR et de consultants pour l'étude sur les missiles. Il fait apparaître une baisse de 85 300 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2001.

#### **Groupes spéciaux d'experts (50 000 dollars)**

3. Le montant prévu, qui fait apparaître une baisse de 19 000 dollars par rapport aux ressources prévues dans le budget de 2001, servira à couvrir les frais de voyage des experts qui participeront à la Conférence sur les missiles qui se tiendra en 2001.

#### **Traitements et dépenses communes de personnel (448 300 dollars)**

4. Le montant prévu permettra de couvrir les traitements du personnel permanent de l'UNIDIR et les dépenses y afférentes. En 2001, les effectifs comprennent le Directeur (D-2), le Directeur adjoint (D-1) et deux agents des services généraux. Le montant prévu à cette rubrique fait apparaître une baisse de 64 000 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2001, une partie des traitements et dépenses communes de personnel pour 2000 ayant été imputée sur les comptes de 2001.

#### **Contrats de prestations de services individuels (431 800 dollars)**

5. Le montant prévu permettra de proroger le contrat du personnel de recherche. En 2000, ces contrats ont été harmonisés avec les contrats du personnel permanent de l'ONU et en 2001 les postes concernés ont été classés par le Service du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève. Les ressources prévues tiennent compte des augmentations nécessaires pour porter les traitements au niveau des classes correspondantes. Néanmoins, elles ne font apparaître qu'une augmentation de 2 400 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2001 étant donné qu'aucun montant n'est encore prévu pour les contrats avec les établissements de recherche pour 2002.

#### **Frais de voyage du personnel en mission (50 000 dollars)**

6. Le montant prévu fait apparaître une baisse de 20 000 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2001; les frais de voyage au titre des projets seront pris en compte si des fonds sont reçus à cette fin. Le Directeur et le personnel reçoivent des invitations à participer à des conférences et séminaires qu'ils sont obligés de refuser en raison des ressources limitées de l'Institut. Ils reçoivent également des invitations pour lesquelles les dépenses sont prises en charge par l'institution hôte; les voyages seront, dans certains cas, combinés aux missions de l'UNIDIR afin de réduire les coûts pour l'Institut. Dans la mesure des possibilités, les voyages au titre de la collecte de fonds seront combinés à d'autres types de voyages.

**Rubriques pour lesquelles les ressources nécessaires restent inchangées**

7. Le montant prévu pour les rubriques ci-après est identique au montant révisé de 2001 et pourrait être augmenté en fonction de l'évolution des projets : formation linguistique, autre formation spécialisée, location d'une salle de conférence, location de matériel de conférence, représentation, autres travaux contractuels d'imprimerie, entretien du matériel de bureautique, papier pour travaux de reproduction interne, abonnements et commandes renouvelables, et fournitures et accessoires.

**Acquisition de matériel de bureau (5 000 dollars)**

8. Le montant prévu permettra d'acheter des logiciels et une nouvelle imprimante. Il fait apparaître une baisse de 14 700 dollars par rapport aux prévisions révisées de 2001 étant donné que du nouveau matériel a été acheté en 2001, au titre du programme de bourses.

**Programme de bourses (allocations) (90 000 dollars)**

9. Ce montant est prévu pour la deuxième année du programme de bourses. Il fait apparaître une augmentation de 90 000 dollars par rapport aux prévisions de 2001 car les contrats des boursiers pour la première année du programme étaient imputés sur les comptes de 2000.

**Programme de bourses (frais de voyage) (10 000 dollars)**

10. Le montant prévu permettra de couvrir les frais de voyage de quatre boursiers pour la deuxième année du programme. Il fait apparaître une baisse de 10 000 dollars par rapport aux prévisions de 2001 car les boursiers du premier programme se sont rendus à Genève pour préparer leur mémoire aux fins de publication en 2001.

**B. Dépenses d'appui aux programmes**

11. Un montant de 46 700 dollars, représentant 5 % du montant total des dépenses prévues déduction faite du montant de la subvention de l'ONU (213 000 dollars), est demandé pour les dépenses d'appui aux programmes en 2002.

**C. Réserve de trésorerie opérationnelle**

12. Conformément à l'instruction administrative ST/AI/284, un montant de 140 100 dollars, représentant 15 % des prévisions de dépenses pour 2002 financées par des ressources extrabudgétaires, sera retenu au titre de la réserve de trésorerie opérationnelle.

## Annexe III

### Contributions volontaires à l'UNIDIR pour 1999 et 2000 et état actuel des contributions pour 2001 et 2002

(En dollars des États-Unis)

<i>Contributions volontaires</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001<sup>a</sup></i>	<i>2002<sup>b</sup></i>
<b>A. Contributions publiques</b>				
Belgique	–	–	6 600	–
Canada	–	13 745	26 500	–
Égypte	5 000	5 000	5 000	5 000
Finlande	29 077	23 750	21 600	–
Ghana	–	–	5 000	5 000
Grèce	7 600	7 600	7 600	7 600
France	280 000	300 000	300 000	300 000
Inde	–	–	15 000	10 000
Irlande	–	–	49 000	–
Israël	5 000	5 747	10 100	10 000
Italie	–	–	8 500	–
Luxembourg	–	4 526	2 000	2 000
Pays-Bas	11 425	–	10 600	–
Norvège	95 000	84 992	75 000	75 000
Nouvelle-Zélande	–	–	4 100	–
République de Corée	15 000	–	35 000	–
Suède	15 800	–	–	–
Suisse	46 243	40 114	39 600	40 000
Royaume-Uni	243 000	20 000	170 000	–
<b>Total des contributions publiques</b>	<b>753 145</b>	<b>505 474</b>	<b>791 400</b>	<b>454 600</b>
<b>B. Dons privés</b>				
Fondation Ford	–	247 000	200 000	200 000
F. E. Stiftung (Allemagne)	–	–	10 000	–
Institute on Global Conflict and Cooperation (États-Unis)	–	–	25 000	50 000
Ploughshares Foundation	–	–	24 500	–
UBS AG	–	10 000	–	–
Université du Michigan	2 800	–	–	–
<b>Montant total des dons privés</b>	<b>2 800</b>	<b>257 000</b>	<b>259 500</b>	<b>250 000</b>
<b>Montant total des contributions volontaires</b>	<b>755 945</b>	<b>762 474</b>	<b>1 050 900</b>	<b>704 600</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres augmenteront dès confirmation des prévisions actuelles de financement.<sup>b</sup> La contribution de l'Inde pour 2000 (5 000 dollars) a été comptabilisée au titre de 2001.

## Annexe IV

## État actuel des prévisions de contributions volontaires pour 2001

(En dollars des États-Unis)

Donateur	Montant total des contributions	Affectation	
		Projet spécial	Autres (y compris les dépenses d'administration)
Belgique (reçue)	6 664	5 554	1 110
Canada (reçue)	26 534	22 112	4 422
Égypte (annoncée)	5 000		5 000
Finlande (annoncée)	21 600	18 000	3 600
Fondation Ford (annoncée)	200 000	166 667	33 333
France (reçue)	300 000	50 000	250 000
F. E. Stiftung (annoncée)	10 000	8 333	1 667
Ghana (annoncée)	5 000	4 167	833
Grèce (reçue)	7 600		7 600
Inde (reçue)	15 000		15 000
Irlande (annoncée)	49 000	40 833	8 167
Israël (reçue)	10 174		10 174
Italie (annoncée)	8 500	7 083	1 417
Luxembourg (annoncée)	2 000		2 000
Pays-Bas (annoncée)	10 666	8 888	1 778
Nouvelle-Zélande (annoncée)	4 100	3 417	683
Norvège (annoncée)	75 000	62 500	12 500
Ploughshares Foundation (annoncée)	24 550	20 458	4 092
République de Corée	35 000		35 000
Suisse (reçue)	39 637	33 031	6 606
Royaume-Uni (reçue)	170 000	141 667	28 333
IGCC (États-Unis) (reçue)	25 000	20 833	4 167
Département des affaires de désarmement (annoncée)	8 000	6 667	1 333
Fonds des Nations Unies/Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le partenariat international	50 000	41 668	8 332
<b>Total</b>	<b>1 109 025</b>	<b>661 878</b>	<b>447 147</b>
	100 %	59,68 %	40,32 %

## Annexe V

## Contributions volontaires à l'UNIDIR, 1990-2001

	1990		1991		1992
URSS <sup>a</sup>	775 712	URSS <sup>b</sup>	292 315	France	298 886
France	244 014	France	260 000	Suisse	89 012
Suisse	57 999	Suisse	63 043	Norvège	58 000
Norvège	54 975	Fondation Ford	50 000	Chine <sup>b</sup>	55 500
Fondation Ford	50 000	Norvège	49 917	Fondation Ford	50 000
Suède	40 000	Fondation Volkswagen	33 333	Suède	25 000
Bulgarie <sup>b</sup>	32 178	Suède	25 000	Canada	20 719
République démocratique allemande <sup>b</sup>		Finlande	19 917	Finlande	14 135
Canadian International Institute for Peace and Security (CIIPS)	26 595	Autriche	19 084	Australie	14 435
Finlande	21 828	Espagne	15 000	Espagne	14 039
Australie	18 528	Allemagne	12 500	Allemagne	11 000
Chine	15 897	Chine	10 000	Nigéria	10 193
Nouvelle-Zélande	10 000	Inde	10 000	Inde	10 000
Espagne	10 000	Nigéria	10 000	République de Corée	7 000
Grèce	10 000	Canada	8 748	CIIPS	5 367
République de Corée	5 000	Australie	7 395	Grèce	5 000
Chypre	5 000	Pays-Bas	5 974	Indonésie	5 000
	400	Indonésie	5 000	Argentine	3 861
		République de Corée	5 000	Nouvelle-Zélande	3 732
		Nouvelle-Zélande	4 441	Brésil	2 000
		Sri Lanka	3 000	Myanmar	1 500
				Chypre	1 000
				Malte	1 000
				Bangladesh	503
<b>Total</b>	<b>1 378 126</b>		<b>909 667</b>		<b>706 882</b>
<b>Total des contributions en monnaie convertible</b>	<b>583 641</b>		<b>617 352</b>		<b>651 382</b>

<sup>a</sup> Dont 735 712 dollars en monnaie non convertible.

<sup>b</sup> Contribution en monnaie non convertible.

1993		1994		1995	
France	275 600	France	275 600	France	279 734
Norvège	149 959	Norvège	156 652	Fondation Ford	165 000
Fondation Ford	74 000	Suisse	79 382	Norvège	157 983
Suisse	66 225	Espagne	31 134	Fondation McArthur	82 920
Fondation Volkswagen		Pays-Bas	27 704	Suisse	68 363
US Institute for Peace (USIP)	43 210	Autriche	23 718	Fondation Winston	40 000
Espagne	30 000	Allemagne	23 078	Finlande	39 843
Australie	19 393	Australie	22 775	Pays-Bas	39 134
Finlande	14 021	Suède	18 254	USIP	35 000
Chine	11 342	Finlande	14 050	Royaume-Uni	31 250
Allemagne	10 000	République de Corée	11 000	États-Unis	30 000
Grèce	10 000	Nouvelle-Zélande	8 570	Ploughshares Fund	20 000
Indonésie	7 000	Grèce	7 000	Allemagne	18 997
Nouvelle-Zélande	5 121	Luxembourg	3 132	Espagne	15 953
République de Corée	4 072	Sri Lanka	3 000	République de Corée	15 000
Sri Lanka	3 000	Brésil	2 000	Suède	7 994
Luxembourg	3 000	Myanmar	1 500	Australie	7 685
Myanmar	2 786			Grèce	7 000
Iran (République islamique d')	1 500			Afrique du Sud	5 000
CIIPS	1 000			Luxembourg	3 553
Jamaïque	782			Chili	1 000
	500				
<b>Total</b>	<b>729 511</b>		<b>708 549</b>		<b>1 071 409</b>

1996		1997		1998	
France	279 734	France	140 000	France	420 000
Norvège	256 299	Norvège	100 000	Royaume-Uni	366 840
Suisse	154 535	Suisse	45 946	États-Unis	151 000
Pays-Bas	130 531	Argentine	44 280	Norvège	100 000
République de Corée	40 000	Brésil	40 000	Suisse	47 886
Fondation McArthur	23 000	Pays-Bas	32 427	Brésil	45 000
Finlande	22 844	Finlande	30 188	Australie	40 000
Grèce	7 600	République de Corée	15 000	Finlande	27 778
Nouvelle-Zélande	4 877	PNUD	15 000	Danemark	11 760
Espagne	8 052	Conseil de l'Europe <sup>a</sup>	10 000	Commission européenne <sup>a</sup>	11 171
Royaume-Uni	7 636	Grèce	7 600	Pays-Bas	10 000
Australie	7 395	OTAN <sup>a</sup>	3 848	Grèce	7 600
Allemagne	5 000	Chili	3 660	Italie	5 000
Suède	5 000	Luxembourg	2 701	Israël	4 930
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) <sup>a</sup>	4 063	Mexique	2 059	Nouvelle-Zélande	4 000
Luxembourg	3 177			Université de Dortmund (Allemagne)	2 972
				Luxembourg	2 671
				Chypre	1 000
<b>Total</b>	<b>959 743</b>		<b>492 709</b>		<b>1 259 608</b>

<sup>a</sup> Comptabilisée en tant que contribution reçue au titre d'arrangements interorganisations.

	1999		2000		2001
France	280 000	France	300 000	France	300 000
Royaume-Uni	243 000	Fondation Ford	247 000	Fondation Ford	200 000
Norvège	95 000	Norvège	84 992	Royaume-Uni	170 000
Suisse	46 243	Suisse	40 114	Norvège	75 000
Finlande	29 077	Finlande	23 750	Fonds des Nations Unies/Fonds	
Suède	15 800	Royaume-Uni	20 000	d'affectation spéciale des Nations Unies pour le partenariat international <sup>a</sup>	50 000
République de Corée	15 000	Canada	13 745	Irlande	49 000
Pays-Bas	11 425	UBS AG	10 000	Suisse	39 637
Grèce	7 600	Grèce	7 600	République de Corée	35 000
Israël	5 000	Israël	5 747	Canada	26 534
Égypte	5 000	Égypte	5 000	États-Unis (IGCC)	25 000
Université du Michigan	2 800	Inde <sup>b</sup>	5 000	Ploughshares Foundation	24 550
PNUD Mali <sup>a</sup>	2 200	Luxembourg	4 526	Finlande	21 600
				Inde <sup>b</sup>	10 000
				Pays-Bas	10 666
				Israël	10 174
				F. E. Stiftung	10 000
				Italie	8 500
				Département des affaires de désarmement	8 000
				Grèce	7 600
				Belgique	6 664
				Égypte	5 000
				Ghana	5 000
				Nouvelle-Zélande	4 100
				Luxembourg	2 000
<b>Total</b>	<b>758 145</b>		<b>767 474</b>		<b>1 104 025</b>

<sup>a</sup> Comptabilisée en tant que contribution au titre d'arrangements interorganisations.

<sup>b</sup> La contribution de l'Inde pour 2000 (5 000 dollars) a été comptabilisée au titre de 2001.

## Annexe VI

### Résolution 55/35 A de l'Assemblée générale, en date du 20 novembre 2000<sup>a</sup>

#### Vingtième anniversaire de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 34/83 M du 11 décembre 1979, par laquelle elle a demandé au Secrétaire général de mettre en place l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, sur la base des recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général<sup>b</sup>,

*Réaffirmant* sa résolution 39/148 H du 17 décembre 1984, dans laquelle elle a approuvé le statut de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, invité de nouveau les gouvernements à envisager de verser des contributions volontaires à l'Institut et prié le Secrétaire général de continuer à fournir à l'Institut un appui administratif et autre,

*Rappelant* sa résolution 45/62 G du 4 décembre 1990 relative au dixième anniversaire de l'Institut,

*Considérant* la nécessité continue pour la communauté internationale de disposer de recherches indépendantes et approfondies sur les problèmes de sécurité et les perspectives du désarmement, prenant note du rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation approfondie du programme relatif au désarmement<sup>c</sup> dans lequel le Bureau indiquait l'érosion de la valeur en termes réels de la subvention des Nations Unies à l'Institut et recommandait que soient mises à l'étude des propositions visant à résoudre les difficultés liées aux arrangements financiers et organisationnels actuels adoptés en application du statut de l'Institut et que ces propositions soient soumises à l'examen de l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session, et ayant examiné le rapport annuel de la Directrice de l'Institut ainsi que le rapport du Conseil consultatif pour les questions de désarmement agissant en sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut<sup>d</sup>, dans lesquels était exprimé le souhait que la subvention des Nations Unies à l'Institut soit rétablie à son niveau antérieur à 1996 et indexée sur l'inflation,

1. *Salue* le vingtième anniversaire de la création de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
2. *Est consciente* de l'importance et de la grande qualité des travaux de l'Institut;
3. *Réitère* sa conviction que l'Institut doit continuer de conduire des recherches indépendantes sur les problèmes relatifs au désarmement et à la sécurité et d'entreprendre des recherches spécialisées demandant un degré élevé d'expertise;

<sup>a</sup> Adoptée à la 69e séance plénière de la cinquante-cinquième session, sur le rapport de la Première Commission sur le point 75 de l'ordre du jour intitulé « Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire ».

<sup>b</sup> A/34/589.

<sup>c</sup> Voir E/AC.51/1999/2.

<sup>d</sup> Voir A/55/267.

4. *Appelle* tous les États Membres à envisager d'apporter des contributions financières à l'Institut afin d'assurer à long terme sa viabilité et la qualité de ses travaux;

5. *Recommande* que le Secrétaire général recherche, dans le cadre des ressources existantes, les moyens d'accroître le financement de l'Institut.

---